

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
19 Octobre 2018**

**OBJET : Partenariat culturel - Aide au développement culturel des communes -
Avenant à la convention de partenariat avec la Ville de Marseille pour
l'organisation d'un concert Chants de Noël à l'Opéra.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 19 Octobre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- l'approbation de l'avenant à la convention votée par délibération n°69 du 30 mars 2018 liant le Département des Bouches du Rhône et la Ville de Marseille. Cet avenant fixe les modalités d'organisation d'un concert à l'opéra de Marseille dans le cadre de la tournée départementale des Chants de Noël 2018,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'avenant à la convention initiale.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**